

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 mai 2011
(convocation du 16 mai 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Mai Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
Mme. BOST Christine à M. FREYGEFOND Ludovic
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. DUPRAT Christophe à M. SOUBIRAN Claude
M. GAUTE Jean-Michel à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. CAZENAVE Charles
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 10 h 10 et jusqu'à 11 h 25
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. RAYNAL Franck à partir de 10 h 40
M. SAINTE MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00
M. ASSERAY Bruno à Mme NOEL Marie-Claude
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain à partir de 11 h 20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël à partir de 10 h 00
Mme DELATTRE Nathalie à Mme LAURENT Wanda à partir de 11 h 45
M. DELAUX Stéphane à M. DAVID Jean-Louis
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie-Françoise à 11 h 55
M. DOUGADOS Daniel à Mme COUTANCEAU Emilie

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DUPOUY Alain à Mme. TOUTON Elisabeth
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12 h 35
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LOTHAIER Pierre à M. BRON Jean-Charles à partir de 12 h 15
M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic
M. MERCIER Michel à M. PAILLART Vincent
M. MOGA Alain à M. BRON Jean-Charles
Mme PARCELIER Muriel à Mme WALRYCK Anne
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. JOUBERT Jacques
M. RAYNAUD Jacques à M. AMBRY Stéphane à partir de 12 h 15
M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques jusqu'à 10 h 30
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
M. SIBE Maxime à M. ROBERT Fabien à partir de 12 h 30
Mme TOUTON Elisabeth à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 11 h 35

EXCUSEE :

Mme HAYE Isabelle

LA SEANCE EST OUVERTE

**Appellation Origine Campus "AOC" - Création du jardin partagé "AOC" du
Campus Universitaire de Pessac - Subvention de fonctionnement - Décision -
Convention**

Monsieur LAMAISSON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de son Agenda 21 et de sa politique Nature, la Communauté Urbaine affiche sa volonté de soutenir les actions pour le maintien de la biodiversité et la gestion raisonnée des espaces naturels de son territoire.

La Communauté Urbaine de Bordeaux souhaite accompagner les acteurs du territoire, notamment ceux du monde associatif, dans leur propre démarche de développement durable. Ainsi, l'Agenda 21 soutient le développement des jardins sur le territoire communautaire.

Parmi les axes stratégiques de la politique Nature, figurent le soutien et la valorisation des projets locaux et structurants en confortant certaines actions, notamment associatives, ainsi que la prise en compte de projets créatifs qui sont le lieu de partage des savoirs et savoir-faire.

"Appellation Origine Campus" (AOC) est une association loi 1901 créée le 4 mars 2010 à Pessac. Elle s'est donnée pour mission d'œuvrer en faveur de la mise en place, de la gestion et de l'animation de jardins partagés sur le campus de l'Université de Bordeaux. Son action vise une démarche globale pour des actions durables en s'adressant à un public inter catégoriel et trans-générationnel. Les porteurs de ce projet sont des étudiants doctorants et s'adressent aux acteurs du campus ainsi qu'aux habitants riverains.

Le jardin partagé "AOC" du Campus Universitaire est situé avenue de Bardanac à Pessac. Il est installé sur une parcelle agrandissable de 1.000 m² appartenant à l'Université, vise une démarche globale avec ses adhérents, permettant :

- Une production d'aliments de qualité, à partir de techniques écologiques strictes,
- Une consommation par les adhérents eux-mêmes, en phase avec les recommandations de santé (5 fruits et légumes par jour) et de saisonnalité,
- Une contribution à l'intégration de la « Nature en Ville »,
- Le développement d'un lien social et civique inter générationnel sur le campus.

Le projet de création de « Jardin partagé » sur le campus universitaire est ainsi en phase avec les propres recommandations communautaires en la matière. Il nécessite un apport initial en équipements de base, indispensable à sa bonne réalisation.

Il s'agit de procéder aux aménagements essentiels et, en priorité, l'installation d'une clôture en matériau écologique permettant le périmètre du site et sa protection. Mais un point important du projet se trouve dans le dispositif arrosage envisagé en partenariat avec l'Université, et à partir du point d'eau « EDF », juste en bordure du jardin. Aussi, est-il nécessaire pour cela d'installer, après étude qualitative de l'eau, du matériel de pompe immergée d'une part, et des récupérateurs d'eau pluviale d'autre part, avec un système de collecte et d'amenée d'eau sur le jardin.

Enfin, des équipements de base, tels un abri jardin ou des toilettes sèches, compléteront l'ensemble. Le montant global de l'opération est de 7.357,52 €. Ainsi, la participation communautaire prévisionnelle se monte à 2.140,27 €, soit 29,10 % du montant global du projet.

Budget prévisionnel de l'opération

Dépenses		Recettes	
Fournitures non stockables (eau)	611,25	Vente calendriers, fruits et légumes de saison	150,00
		Commune de Pessac	2.140,27
		Communauté urbaine de Bordeaux	2.140,27
Autres fournitures (dispositif d'arrosage, clôtures)	6.746,27	FSDIE Université Montesquieu Bordeaux IV	2.376,98
		FSDIE Université Montesquieu Bordeaux III	500,00
		Cotisations	50,00
TOTAL	7.357,52	TOTAL	7.357,52

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant en gagement national pour l'environnement.

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE :

L'action menée par les jardins partagés est en accord avec l'Agenda 21 et la politique nature de la Communauté Urbaine de Bordeaux, en tant que projet local et structurant et nécessite un aménagement initial.

DECIDE

Article 1 :

Une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 2.140,27 € HT est attribuée à l'association Appellation Origine Campus (AOC).

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

Article 3

La dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice 2011 en section de fonctionnement pour la somme de 2.140,27 €, chapitre 67, compte 6745, fonction 8330, CRB UD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 mai 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 JUIN 2011

PUBLIÉ LE : 20 JUIN 2011

M. SERGE LAMAISSON